

**DELIBERATION N°23-03 DU 30 NOVEMBRE 2023
PORTANT MODIFICATION DE DOTATIONS
D'AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET D'AVANCES**

La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie

- Vu les articles L213-8-3, R213-39 et R213-40 du code de l'environnement,
- Vu le 11e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau Seine-Normandie révisé, adopté par délibération n° CA 21-24 du 16 novembre 2021,
- Vu la délibération du conseil d'administration n° CA 19-23 du 12 juillet 2019 modifiée relative à la délégation des attributions du conseil d'administration à la directrice générale,
- Vu la délibération du conseil d'administration n° CA 23-26 du 21 novembre 2023 modifiant le montant des autorisations d'engagement au titre des interventions pour l'année 2023,

DELIBERE

ARTICLE 1^{er}

La commission des aides décide de modifier les dotations de l'année 2023 suivantes :

- en autorisations d'engagement (DMAE)

Domaine	La dotation de la ligne programme	Libellés des lignes programmes	Est augmentée de	Est diminuée de
1	31	Études	2 000 000 €	
2	12	Réseaux d'assainissement	36 500 000 €	
3	21	Gestion quantitative	6 500 000 €	
2	11	Stations d'épuration	6 000 000 €	
2	25	Amélioration de la qualité du service d'eau potable		25 000 000 €
3	16	Gestion des eaux pluviales		17 500 000 €
3	24	Milieux aquatiques		6 500 000 €
1	34	Communication et éducation		2 000 000 €
		Total	51 000 000 €	51 000 000 €

- en avances (DMAV)

Domaine	La dotation de la ligne programme	Libellés des lignes programmes	Est augmentée de	Est diminuée de
3	16	Gestion des eaux pluviales		1 100 000 €
3	23	Protection des captages	1 100 000 €	
		Total	1 100 000 €	1 100 000 €

ARTICLE 2

La commission des aides autorise la directrice générale à ajuster les dotations ci-dessus en fonction des décisions de la commission, pour tenir compte des modifications apportées en séance, ainsi que des listes de décisions déléguées attribuées d'ici à la fin de l'année 2023.

**La Directrice générale de l'agence
de l'eau Seine-Normandie**


Sandrine ROCARD

**Le Président
de la commission des aides**


François CHOLLEY